

DIRECTIVES ANTICIPÉES (DA) DEVOIR des professionnels de la santé (PS) ?

D. TURCAS, infirmière U 24, N. ZERARI, infirmière U 12,
F. GOURVEST, infirmière U 21, Hôpital des 3 Chêne
D. PAILLET, IRUS, C. VAILLOUD, infirmière U10, Hôpital de Bellerive
P. LE LOUS, IRS Beau Séjour
S. PAUTEX, médecin adjoint agrégé, L. DERAME infirmière
clinicienne, Equipe Mobile Antalgie Soins Palliatifs (EMASP)



Introduction

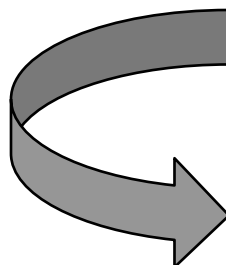
1996, la loi cantonale genevoise stipule le droit à la rédaction de DA qui doivent être respectées par les PS.
2004, les HUG s'engagent dans la charte du patient. « Ils s'enquêtent de l'existence de directives anticipées et les respectent ».
Depuis 2002, un groupe pilote chargé de promouvoir les DA (GPDA) a été mis sur pied dans le DRG, leur constat a été que :
- peu de patients avaient complété leurs DA (< 5%)
- les DA n'étaient pas toujours recherchées
- l'information sur les DA n'était pas toujours donnée
- la documentation dans le dossier patient était parfois lacunaire
2007, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des PS du DRG (n : 130), taux de réponse (50%) qui a mis en évidence les lacunes des PS sur la loi et son application. Le GPDA a donc orienté son action depuis 2007 sur la formation des PS.

Objectifs

Permettre aux PS de mieux connaître les DA, de les rechercher et de pouvoir donner une information éclairée au patient

Méthode

ATELIER

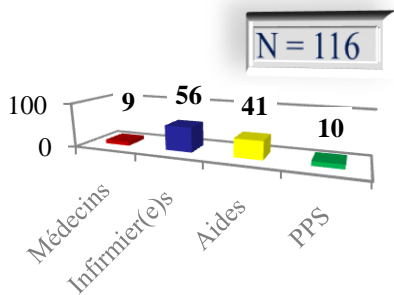


2009

Site de Bellerive
104 lits
16 ateliers d'une séance 1h30
2 animatrices du GPDA/ séance

Résultats

- L'évaluation était positive par rapport à l'organisation et au contenu de l'atelier, également pour les aides soignant(e)s
- La mise en situation, même limitée, a permis de repérer et d'exprimer les difficultés rencontrées lors de l'information, afin de trouver des réponses dans une application concrète
- Certains PS ont souhaité avoir par la suite une formation plus approfondie pour l'aide à la rédaction de DA par le patient
- Le nombre de DA rédigées ne s'est pas modifié, mais elles sont plus fréquemment évoquées avec les patients
- A ce jour la documentation clinique présente encore des lacunes



Conclusions

- Les patients gardent le rôle essentiel dans la décision et la réalisation des DA soutenus par l'acquisition des compétences des PS
- Ces ateliers ont permis une large diffusion de messages clés, tant sur la conduite à tenir en terme de recherche, d'information et de documentation que sur le devoir qu'ont les PS dans la recherche de l'existence de DA
- Le questionnaire effectué en 2007 a été reproposé aux PS du site de Bellerive pour cerner l'impact des connaissances acquises et leur application. Les résultats seront disponibles début 2011
- En 2010, 2011, selon le même processus un développement est en cours sur le site de l'Hôpital des 3 Chêne (298 lits)
- Perspectives pour les PS :
 - la dispensation de l'atelier « Recherche et information » aux nouveaux collaborateurs,
 - la proposition d'un atelier autour de la rédaction de DA pour les PS motivés à l'initier